



Evaluation des produits de construction

8 octobre 2013

Maxime ROGER
Directeur délégué Isolation et Revêtements



Sommaire

Le CSTB

Qui sommes-nous ?

Les procédés innovants et l'évaluation technique

Les enjeux de l'évaluation

Le domaine traditionnel et les techniques innovantes

L'accompagnement de l'innovation

Petit panorama des textes et procédures

Le rôle du CSTB

Avancées et perspectives

Quelques chiffres

Le CSTB en une slide

4 activités clés

Excellence scientifique reconnue au niveau national et européen.

Présence dans les réseaux scientifiques européens et internationaux.

Recherche

Expertise

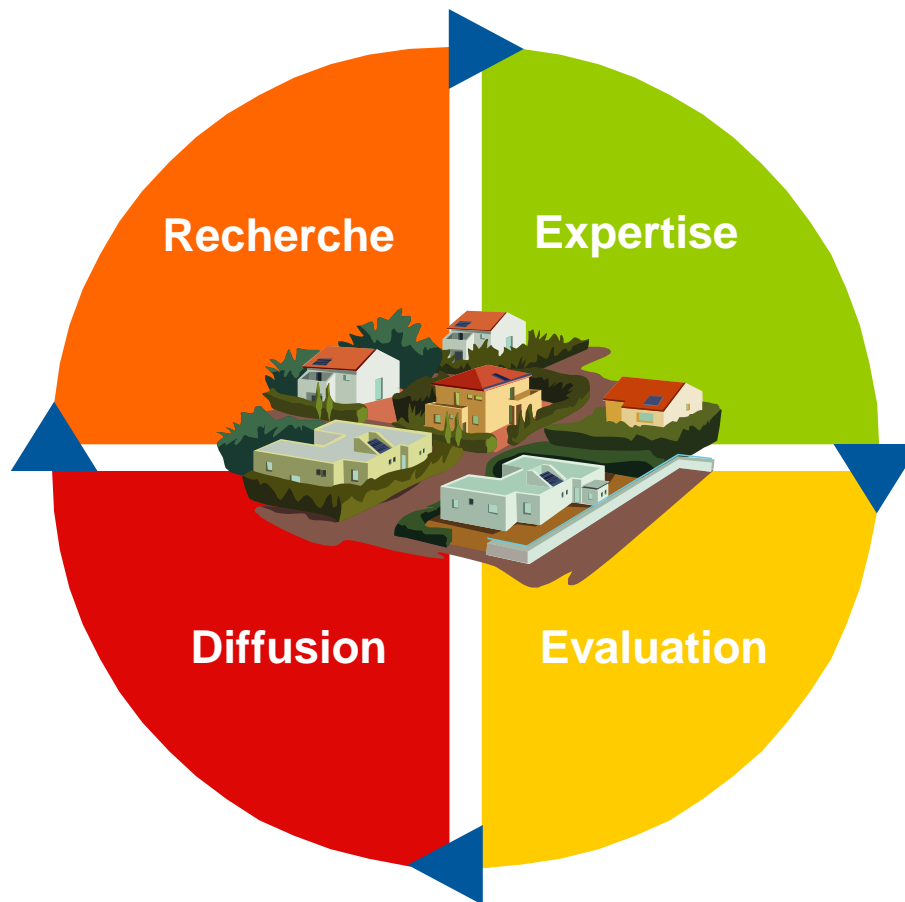
Expertise scientifique et technique en matière d'innovation et de prospective.

Accompagnement des professionnels de la filière par la diffusion des connaissances et la formation.

Diffusion

Evaluation

Indépendance qui fait du CSTB un partenaire fiable pour les acteurs économiques et les pouvoirs publics.





Enjeux de l'évaluation

Pour être acceptée par les acteurs du marché de la construction, l'innovation doit pouvoir convaincre qu'elle ne remet pas en cause la qualité et la sécurité durables du bâtiment dans lequel elle est intégrée.

Quels que soient les produits, les acteurs de la construction ont besoin de disposer d'informations objectives sur l'aptitude à l'emploi :

- Performances des produits
- Règles de dimensionnement des procédés
- Règles de mise en œuvre

Pour les utilisateurs :

- Prescrire, acheter, mettre en œuvre à bon escient

Pour les fabricants :

- Positionner leurs produits et procédés sur les marchés

À quoi sert l'évaluation ?

Apporter des informations fiables aux acteurs de la construction sur :

- les domaines d'emploi et les conditions de mise en œuvre appropriées des produits,
- leurs niveaux de performances,
- leur constance dans le temps.

➤ **Sécurité, Qualité, Durabilité**

Eclairer les acteurs de la construction dans leurs choix et l'exercice de leurs responsabilités

Regard apporté par un tiers indépendant

Faciliter la diffusion des innovations en créant la confiance (éviter les contre-références)

Domaine traditionnel et techniques innovantes



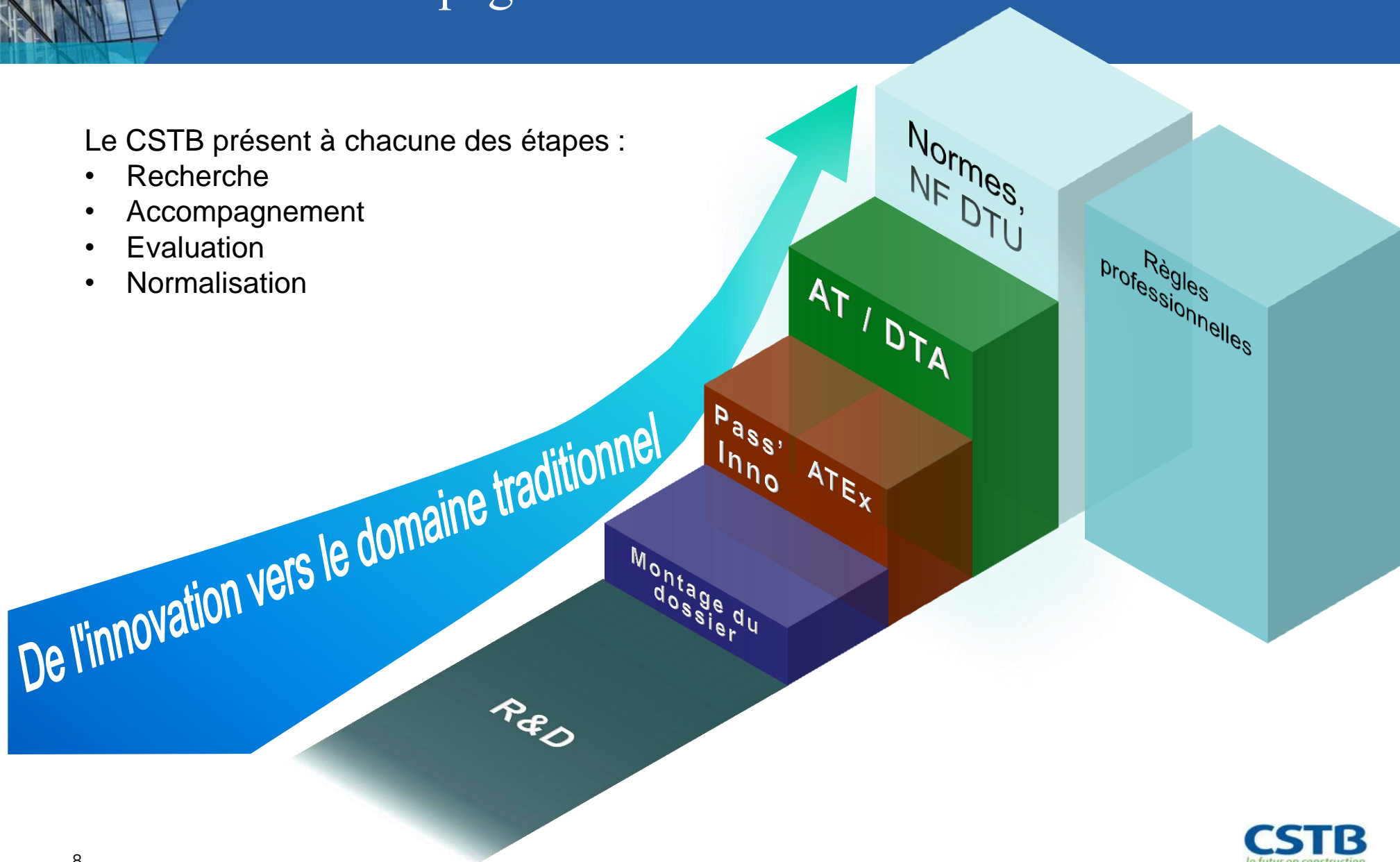
Domaine traditionnel et techniques innovantes



L'accompagnement de l'innovation

Le CSTB présent à chacune des étapes :

- Recherche
- Accompagnement
- Evaluation
- Normalisation



Panorama des textes et procédures

NF DTU

- Documents **contractuels** qui permettent au maître d'ouvrage d'indiquer ses instructions à l'entreprise. Il sont référencés dans les dossiers du chantier (CCTP et CCAP)
- Etablis par une commission de normalisation
- Fruit de l'expérience reconnue et réussie sur une technique : valeur consensuelle forte

Règles professionnelles

- Les règles professionnelles formalisent un ensemble de 'bonnes pratiques' qui permettent de construire un ouvrage conforme et pérenne
- Etablies par les **professionnels** d'une filière qui désirent concrétiser une expérience commune.

Avis Technique et DTA

- Expression **collégiale** des performances prévisibles d'un procédé innovant, compte tenu :
 - Des produits/matériaux utilisés
 - Du dimensionnement de l'ouvrage
 - Du mode de réalisation / mise en œuvre
- Délivré par la Commission Chargée de Formuler les Avis Technique (CCFAT) pour une durée de 2 à 7 ans
- Le CSTB assure l'instruction technique des dossiers et le secrétariat de la procédure

Appréciations Techniques d'Expérimentation (ATEX)

- Les ATEX permettent une évaluation technique **rapide** pour un produit ou procédé innovant ayant besoin d'un premier niveau d'évaluation pour être mis en œuvre sur des chantiers de référence.
- Trois types d'ATEX :
 - Cas A : une technique pour plusieurs chantiers (durée et volume limités),
 - Cas B : une technique pour un chantier spécifique,
 - Cas C : adaptation d'une ATEX cas B à un autre chantier

Pass'Innovation

- Evaluation technique ponctuelle d'un produit ou procédé entrant dans les objectifs du Grenelle de l'environnement.
- Rédigé par le CSTB 'à dire d'expert' après avis d'un comité d'experts
- Rapport final
 - Feu **vert** : risque très limité
 - Feu **orange** : risque réservé
 - Feu **rouge** : risque non maîtrisé

Autres procédures

- Marquage CE
 - Objectif : permettre la libre circulation des produits de construction en Europe
 - **Déclaration** de performance établie par le fabricant,
- Evaluation Technique Européenne (ex ATE)
 - Objectif : en l'absence de norme harmonisée, évaluation des caractéristiques essentielles d'un produit en vue de son marquage CE.
- Certifications volontaires
 - Objectif : Valider par **tierce partie** la conformité et la constance des caractéristiques de produits par rapport à des spécifications prédéterminées

Un plan d'évolution de l'Avis Technique lancé en 2012

Objectifs : diminution des délais, diminution du coût, renforcement de la transparence

Une ambition : faciliter l'accès à l'évaluation

- Développement de partenariats avec les CTI (FCBA, CTICM, CERIB, CTMNC) et les plates-formes bâtiment-énergie du Plan Bâtiment Durable :
 - Rendre accessibles aux acteurs en régions les moyens de développer leurs innovations dès le début de leur démarche
 - Pédagogie des procédures d'évaluation, aide au montage des dossiers d'évaluation
- Mise en place d'un dispositif d'accueil spécifique pour les nouveaux demandeurs d'évaluation au CSTB (juin 2013)





Quelques chiffres

Avis Techniques sur des produits bio-sourcés

Plus de 100 Avis Techniques relatifs à des produits bio-sourcés
2/3 d'entre eux portent sur des isolants et 1/3 sur des produits pour le gros-œuvre

Certification de produits bio-sourcés

2 certificats ACERMI en 2006, 56 en 2012

Délais moyen d'obtention d'un Avis Technique

- 40% au cours de l'année 2012
9 mois fin 2012 ; 2/3 des Avis Techniques produits aujourd'hui en moins d'un an

Transparence

520 experts Membres des Groupes Spécialisés ont signé une déclaration d'intérêt
46 documents d'aide à la constitution d'un dossier technique mis en ligne et 27 à venir d'ici fin 2013

Profil des demandeurs

Sur 1000 évaluations produites par le CSTB, 2/3 concernent des PME

